

Monttréal, le 19 mai 2012

à qui de droit, M. Gilles Vézina,  
cette lettre s'inscrit dans le cadre des  
Mémoires en rapport avec la construction des tours  
"Musto"

Je suis natif du quartier, et je vis ici depuis 55 ans. C'est un quartier à majorité franco-phone qui a un aspect latin. C'est un peu une banlieue en ville, il ya une atmosphère qui lui est propre, ceci est dû à la proximité de la Rivière des Prairies qui a une histoire patriotique et des terrains assez grands de même de très beaux espaces verts le long de la rivière.

On a la "Place Fleury" qui renouvelle de petits cafés bistro, de boutiques diverses, de librairies enfin une belle gamme de commerce.

On peut tout trouver à proximité à pied ou à vélo. On apprécie l'aspect sécuritaire du milieu ce qui est un plus pour un quartier à vocation familiale, avec ses duplex, ses bungalows où l'on peut élever des enfants de façon sécuritaire et les enrouer jouer dehors.

Le développement de ces huit tours trop hautes à mon avis (on parle de 8 à 13 étages) vont créer une perte d'intimité des familles dans les rues avoisinantes Hogue et Tanguay. les gens auront l'impression que l'on regarde dans leur cour, d'où la perte d'intimité. Ces tours vont assombrir leur vie.

La densité de gens va occasionner une affluence de circulation aux heures de pointe dans ces rues et une augmentation de voitures qui vont

se garer du au manque de stationnement près de leur domicile.

Après des consultations, on pense à la venue de 200 à 300 enfants, mais vu l'entrepreneur, ni les conseillers et le maire de la ville n'ont fait des études sérieuses à savoir si on avait assez d'écoles et de garderies pour accueillir cette masse d'enfants.

On n'aura pas des enfants au 12<sup>e</sup> étage, alors qu'ils devront faire du vélo dans les couloirs pendant que la mère fait le souper, on est loin pour leur dire "Allez jouer dehors!"

Pour toutes ces raisons, afin d'assurer la tranquilité et la sécurité du quartier, je recommande les clauses suivantes :

- que l'on observe le règlement de zonage de Ahuntsic-Cartierville pour la hauteur des huits édifices soit de 4 à 6 étages seulement.
- que l'on nous assure que ces édifices sont bâties pour des logements sociaux et non des HLM.
- que ces édifices de 4 à 6 étages permettent de mieux connaître les gens à qui on a affaire, on évite des personnes indésirables qui cassent la loi, et on peut mieux les cibler.
- des édifices de 4 à 6 étages car ça se gère mieux avec conciergerie, syndicat, et un meilleur contrôle de la Sécurité Ex: l'édifice de Place l'Acadie devenu insolvable dans les journaux.

- ° des immeubles à 4 à 6 étages seulement, car on peut élever des enfants, les surveiller et les envoyer jouer dehors.
- ° des immeubles de 4 à 6 étages car s'il y a un jardin, il est plus facile de sauver des familles et des enfants.
- ° que l'entrepreneur garantisse des espacesverts comme un parc suffisamment grand pour permettre à toute cette densité de profiter de la proximité d'un espace vert.

Je pense que ses résolutions pourront aider à mieux considérer le projet.